



Sauveteur Secouriste du Travail - SST

Objectifs

Être capable d'agir efficacement face à une situation d'accident, en préservant l'état de la victime en attendant l'arrivée des secours.

Public concerné

Toutes les personnes (administratifs, techniques, artistiques...) souhaitant obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Prérequis

/

Effectif

4 à 10 participants

Durée

14 heures / 2 jours

Moyens Pédagogiques

Alternance de théorie et de pratique. L'approche pédagogique utilisée est une approche résolument participative, interactive et coopérative. Les stagiaires sont mis en situation de réflexion et d'action.

Modalités d'évaluation des résultats

- Évaluation théorique et pratique réalisées à l'issue de chaque module.

Encadrement

Professionnels de la prévention et de la sécurité - Moniteur SST CRAM

Contenu de formation

1. LE SAUVETAGE-SECOURISME DU TRAVAIL

- Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession.
- Intérêt de la prévention des risques professionnels.
- Qu'est-ce qu'un Sauveteur Secouriste du Travail ?

2. RECHERCHER LES DANGERS PERSISTANTS POUR PROTÉGER

- Le mécanisme de l'accident : appréhender les concepts de danger/phénomène dangereux, situation dangereuse, événement dangereux, dommage, risque ...
- Connaître les principes de base de la prévention.
- Identifier les dangers.
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.
- Éléments de sauvetage et techniques de dégagement d'urgence dans ces situations ou selon les risques propres à l'entreprise.

3. De «PROTÉGER» à «PRÉVENIR»

- Repérer des dangers dans une situation de travail.
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.
- Supprimer ou isoler des dangers, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

4. EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER

- Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- De faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

5. De «FAIRE ALERTER» à «INFORMER»

Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement mises en œuvre à son responsable hiérarchique et/ou le(s) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise.

6. SECOURIR

- La victime saigne abondamment.
 - La victime s'étouffe.
 - La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux.
 - La victime répond, elle se plaint de brûlures.
 - La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements.
 - La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
 - La victime ne répond pas, elle respire.
 - La victime ne répond pas, elle ne respire pas.
- Réanimation cardio-pulmonaire et utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE) chez l'adulte.
 - Réanimation cardio-pulmonaire et utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE) chez l'enfant.

7. SITUATIONS INHÉRENTES AUX RISQUES SPÉCIFIQUES

- Les risques spécifiques.
- Conduites particulières à tenir.